L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux ; rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 JANVIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

" Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 19 JANVIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La leçon de l'élection de M. Faure.

Que la chute du Cabinet Dupuy et la démission de M. Casimir-Périer aient été un triomphe pour les socialistes, cela ne fait nullement question. Si le public ne l'avait pas compris, tout d'abord, les triomphateurs le lui eussent appris de la façon la plus bruyante; car ils proclamaient partout, bien haut et sur tous les tons, qu'ils étaient les vainqueurs. Ils s'attendaient, sans aucun doute, à ce qu'un des leurs ou tout au moins, un radical comme M. Brisson, fût élevé au pouvoir suprême. Ils savaient pourtant bien qu'ils étaient en infime minorité.

La preuve, c'est que, laissant de côté toute candidature de leur parti, ils ont porté toutes leurs voix sur le Président actuel de la Chambre. Il faut rendre cette justice, à l'extrême-gauche, radicaux et socialistes: elle est très disciplinée. Dans les grandes occasions, elle sait voter comme un seul homme. Aussi M. Brisson a-t-il obtenu, d'emblée, au premier scrutin, 338 voix—chiffre formidable, si l'on songe que le nombre des votants étant de 786, la majorité absolue ne s'élevait qu'à 394. Il ne manquait à M. Brisson que 56 voix pour être élu.

Il n'en a pas été tout à fait de même dans le grand parti républicain-conservateur ou modéré, qui a l'immense majorité, mais qui est, malheureusement, trop panaché.

Au premier tour de scrutin, il s'est présenté deux candidats principaux: M. Faure, avec 244 voix, et M. Waldeck-Rousseau, avec 184 voix: plus, 14 voix perdues.

Toute la question était de savoir ce qu'allait faire M. Waldeck-Rousseau; il se retira bientôt en faveur de M. Faure. Dès lors, l'élection de ce dernier était assurée. Il a, en effet, obtenu 430 voix contre M. Brisson 361. Il est à remarquer que, quand la concentration des voix se fut opérée, M. Brisson y a plus gagné que M. Faure. En effet, les 244 voix de ce dernier, ajoutées aux 184 de M. Waldeck-Rousseau, faisaient 428; il n'a donc gagné que 2 voix au ralliement, tandis que le chiffre de M. Brisson s'est élevé de 338 à 361.

Ces petits détails renferment, un enseignement. C'est que le parti radical est beaucoup plus uni, beaucoup plus tenace, surtout, que le parti modéré. Voilà ce qui explique presque toutes les victoires partielles, qu'il remporte, malgré son état de minorité, et dont s'étonnent, ensuite, la majorité de la Chambre et la masse des populations.

Mais la grande leçon qui ressort de ce grand duel à coups de bulletins, c'est que, quand le parti modéré veut bien se rallier, il est toujours sûr de la victoire, et qu'il n'est jamais vaincu que par sa faute.

Qu'on se donne la peine de relire le compte-rendu de cette séance électorale, et l'on verra à quel point tout ce qui est radical et socialiste, en France, est opiniâtre, peu soucieux de la légalité et rebelle à la grande loi de la majorité, sans laquelle aucune autorité aucun gouvernement n'est possible.

Pendant et après le vote du Congrès, nous entendons les mêmes protestations des radicaux, leurs mêmes cris furibonds qu'à la Chambre, contre tout ce qu'il se fait contre tout ce qui contrarie plus ou moins leurs idées et leurs desseins. "A bas les fripons! à bas les voleurs! à Mazas tout ce monde là!" et, enfin, ce cri final et formidable, qui est une véritable insulte à la majorité qui venait de se prononcer: Vive Brisson!

Le parti de l'ordre vient de remporter une victoire, en réagissant contre l'idée socialiste; on ne peut que l'en féliciter. Il relève la France, non seulement à ses propres yeux, mais aussi aux yeux de l'étranger; mais qu'il reste constamment et solidement uni. Ce n'est qu'à ce prix qu'il peut se maintenir et sauver le pays. Qu'on ne l'oublie pas: il n'y a, en France, qu'un président de plus; mais la situation reste absolument la même, avec ses surprises navrantes et ses formidables dangers, comme avant la crise terrible qui vient de se terminer.

L'annexion du Congo.

La question de l'annexion du Congo à la Belgique, qui ne semblait pas devoir être résolue de sitôt, vient de faire un grand pas. Elle est devenue imminente.

A la suite de plusieurs Conseils des ministres présidés par le Roi, il a été décidé, en une récente séance, que le projet de loi serait présenté aux Chambres. La droite parlementaire, convoquée à ce sujet, s'est réunie.

Le ministre de l'intérieur a fait observer que les difficultés qui ont surgi n'existent plus. Grâce à l'action commune des forces de l'Etat indépendant et de la Société antiesclavagiste, les bandes arabes qui compromettaient la sécurité du territoire, ont été réduites à l'impuissance et le pays est aujourd'hui pacifié. L'action civilisatrice de la Belgique pourra s'exercer d'une façon complète et définitive. Il n'y a pas de raison pour ajourner davantage l'annexion.

Le ministre a déclaré que la France a été pressentie et que le gouvernement de la République n'a pas fait la moindre objection. Une vive opposition s'est cependant manifestée, surtout de la part des députés d'Anvers et de Gand, mais le gouvernement est certain de la majorité et ne posera pas la question de cabinet. Le projet sera présenté en février et discuté d'urgence.

Encore la Prime.

La question de la prime de l'année 1894 préoccupe, plus que jamais, au Congrès, les défenseurs et les partisans de l'industrie sucrière louisianaise. Le gouverneur Foster est toujours à Washington, où il travaille, activement et efficacement, en faveur de ses administrés, dont les intérêts lui sont chers. On nous affirme que la situation s'améliore et que nos représentants gagnent, tous les jours, du terrain.

On songe à abandonner le projet de loi présenté par M. Caffery et l'amendement de M. Blanchard et à leur substituer un bill qui serait inséré dans celui des allocations diverses, par le sous-comité du Sénat. Il serait demandé, dans cet amendement, que le secrétaire fût requis de mettre à exécution les articles de la loi de M. McKinley de 1890, relatifs à la prime, pour l'année 1894, comme si la loi n'avait pas été abrogée.

Seulement, au lieu du paiement de la prime entière, on ne stipulerait que la moitié de la somme, soit 1 cent la livre, au lieu de 2 cents.

L'idée est excellente et l'on ne peut que l'approuver; mais laissât-elle beaucoup à désirer, que nous ne la combattrions pas, attendu que tous les moyens nous semblent bons, pour arriver à sauver nos malheureux planteurs de la ruine. Nous l'avons déjà dit, nous le répétons; ils sont aux abois et exaspérés de la situation qu'on leur a faite, du mauvais vouloir qu'on leur a témoigné, de la mauvaise foi dont on a fait preuve à leur égard, et, il est temps, grand temps qu'on leur rende justice, que l'on tienne la parole qu'on leur a donnée.

LA CLOCHE FRANCO-RUSSE.

Donc, les Russes—voulant offrir à la France un cadeau de nature à faire du bruit dans le monde—ont finalement jeté leur dévolu sur une cloche. Belle façon d'attacher le grelot.

Il ne saurait être question, bien entendu, d'une méchante sonnette de deux kopecks. Les Russes aiment à faire grand, surtout en matière de cloches, et, quand ils s'y mettent, ils n'en finissent plus.

On sait que ce sont eux qui possèdent les plus fortes cloches du monde. Le couvent de la Trinité, près Moscou, en possède une qui mesure 13 pieds 9 pouces (4 m. 18) de diamètre. Pèse-t elle bien, par exemple, 67.083 kilogrammes, comme on le prétend? Ça, c'est une autre paire de manches, car il y a une disproportion évidende entre les dimensions qu'elle a réellement et le poids qu'on lui prête. Mais il s'en faut probablement de peu de chose....

La nouvelle cloche franco russe ne rivalisera pas, même de très loin, cela va de soi, avec ce monstre. On avait cité, par anticipation, à propos d'elle, des chiffres fantastiques—variant de 32.000 à 90,000 kilos. Excusez du peu! Il a naturellement fallu, à l'user, en rabattre, ne fût-ce qu'en raison de l'impossibilité de faire voyager une pareille masse.

La cloche "de la Paix" ne pèsera guère plus de 18,000 kilos, ce qui est déjà joli—si joli même que ce sera la plus grosse cloche de France, et que les tours Notre-Dame, auxquelles on la destinait, n'ayant pas les reins assez solides pour la porter, force sera d'en confier l'écrasante garde au beffroi du Sacré Cœur.

Sans doute, le bourdon actuel de Notre-Dame pèse déjà pour peser le même poids: 18,000 kilos. Mais ce n'est qu'un leurre: ce bourdon légendaire ne pèse pas effectivement plus de 12 tonnes. L'erreur provient de ce qu'on a découvert, dans les archives de Notre-Dame, un document attestant que le poids du bourdon est de 36,000 livres. Or, à l'époque de la fonte, la livre représentait seulement *le tiers*, et non pas *la moitié* du kilogramme. D'après son diamètre, au surplus, qui ne dépasse pas 2m 70, l'*Emmanuel*—c'est son nom—ne peut avoir le poids indiqué.

Il est vrai que le poids brut ne constitue ni la seule, ni la meilleure des qualités exigibles d'une cloche. Il est, de par le monde, nombre de cloches géantes qui ne peuvent pas sonner. Telle est la jument de Roland, qui avait toutes les vertus et un seul défaut: celui d'être morte.

C'est le cas de la fameuse *Impératrice*—encore une cloche russe!—qui mesure 22 pieds et 5 pouces (6 m 83) de diamètre, et pèse plus de 150 tonnes. Malheureusement, on n'a jamais pu la faire descendre de son piédestal.

C'est également le cas de l'*Impériale*, fondue en 1871, sur l'ordre de l'empereur Guillaume, avec le bronze des canons pris aux Français, pour la cathédrale de Cologne. L'*Impératrice* pèse 28,000 kilos, mais elle n'a pu encore proférer un seul son. Aussi les Allemands l'appellent-ils familièrement, non pas l'*Impériale*, mais la *Muette de Cologne* ou la *Grosse silencieuse*. On a eu beau faire, on a eu beau atteler dessus une équipe de trente deux robustes artilleurs sous la conduite des techniciens les plus expérimentés, ce fut toujours comme si l'*Impériale* avait avalé son battant—qui est la langue des cloches.

Il ne suffit pas encore qu'une cloche ait de la voix. Il faut, par-dessus le marché, qu'elle ait la voix juste. Or, à ce point de vue, presque toutes les grosses cloches laissent énormément à désirer, et c'est à la France qu'appartient, presque sans partage, l'honneur de posséder les bourdons artistiques répondant à leur destination et possédant un "timbre" qui permette de tirer du métal le meilleur parti possible.

Et encore, il ne sera guère que la *Savoyarde* (un autre futur bourdon du Sacré Cœur), à donner *sa note précise*, correspondant d'abord à son poids (16,888 kilos), et annoncée à l'avance, sans qu'on ait eu besoin de retoucher sa surface. Cette note est l'*ut* grave, perceptible, par un temps clair et sans vent, à 14 kilomètres.

Presque toutes les autres cloches, consolées un peu au petit bonheur, donnent ce qu'on appelle des *notes de hasard*, depuis la *Savoyarde* (de Sens), qui donne un *mi* au lieu d'un *ré bémol*, jusqu'à l'*Emmanuel*, qui donne le *fa* au lieu du *ré* prévu et calculé. Il n'est pas jusqu'à la *Charlotte* (de Reims), réputée cependant jusqu'ici la plus parfaite, qui ne sonne le *fa*, quand elle devrait donner le *mi bémol*.

Espérons que, de ce chef, la cloche franco-russe aura autre chose à son actif que ses dimensions colossales, et que la justesse et la sûreté de ses sons seront à l'abri de toute espèce de critique.

Il restera cependant encore une dernière difficulté: celle de mettre en branle une aussi formidable mécanique. Peut-être les sonneurs de Montmartre n'y réussiront ils qu'à la condition de sonner "à la russe", avec le va-et-vient du seul battant....

Mais tout cela ne signifie pas grand'chose. Ce sont bagatelles.... de clocher. Seule l'intention affectueuse et courtoise est à considérer. Si les petits cadeaux, à en croire le proverbe, entretiennent l'amitié, que sera-ce d'un cadeau de dix huit tonnes?

LE JOURNALISME AU JAPON.

M. Motoyosi-Saizan publie, dans la *Revue des Revues*, une étude sur les origines du journalisme au Japon, d'où il ressort que la presse, en Extrême Orient, naquit et se développa à peu près comme en France. Le Théophraste Renaudot de l'empire du Soleil-Levant fut un pharmacien du nom de Kishida Ghinkan, qui, voici environ vingt-cinq ans, imagina de faire paraître deux ou trois fois par mois une feuille d'annonces, où il célébrait l'excellence de ses produits. Toute chronique politique étant interdite, il agrémenta peu à peu ses réclames d'échos mondains, de faits divers sensationnels et même de la publication de romans-feuilletons, empruntés aux antiques légendes nationales. Malgré ces divers perfectionnements, le journalisme japonais languit jusqu'au moment où l'introduction des machines rotatives dans le pays lui donna une impulsion rapide. Dès lors, l'ingénieux Kishida-Ghinkan fut accablé par la concurrence. Aujourd'hui, les sujets du Mikado sont renseignés par plus de *quatre cents* journaux quotidiens, dont le prix varie de cinq à dix centimes; ils ont, en outre, à leur disposition quelque chose comme *trois cents* revues; c'est l'invasion du papier imprimé qui commence, signe caractéristique d'une civilisation vraiment florissante.

LE MEUNIER DE SANS-SOUCI.

Tout le monde connaît la fable où sous ce titre Andrieux célèbre le Roi de Prusse cédant devant un meunier qui refuse de lui vendre son moulin pour embellir les jardins de Postdam, et qui résiste à son Roi parce que "il y a des juges à Berlin," voici certainement le fait qui a servi de thème au fabuliste, et on va voir qu'il n'était pas possible de le défigurer plus complètement, il est vrai qu'il fallait transformer un acte de tyrannie envers les juges en un acte de respect de la Justice et de la Propriété.

En 1774 un meunier nommé Arnold refuse de payer sa redevance annuelle à son seigneur terrien, sous prétexte que le propriétaire de l'étang qui alimente son moulin y a fait des travaux qui ont diminué la quantité d'eau dont il a besoin; condamné par le Juge local, puis par le tribunal de Custrin à vendre son moulin pour payer la redevance due, puisqu'il se déclare insolvable, il en tire le double de ce qu'il lui a coûté, paie, et adresse un mémoire au Roi, se plaignant d'avoir été injustement dépossédé. Au lieu de renvoyer cette requête, comme toutes les autres, semblables, à son grand chancelier baron de Furst, Frédéric imagine d'expédier sur les lieux deux militaires (dont un se trouve être parent du meunier) assistés d'un inspecteur, et, sur leur rapport favorable au plaignant, défère la revision du procès à la Chambre de Justice de Berlin. Elle confirme les premières sentences; Frédéric mande devant lui trois des conseillers avec le grand chancelier, casse celui ci comme incapable, et fait mettre ceux-là "comme fripons" en prison où il envoie bientôt les rejoindre le premier Juge local et trois conseillers de Custrin; puis il publie un protocole annonçant que "le moindre paysan est un homme comme le Roi, et qu'il punira rigoureusement tous présidents ou conseillers qui auront rendu une sentence contraire à l'équité."

En conséquence il ordonne à son ministre d'Etat Zedlitz, chef du tribunal criminel, de faire leur procès aux magistrats prisonniers; celui-ci, après un examen scrupuleux de l'affaire, lui mande que les sentences rendues contre le meunier sont légales et les juges irréprochables, que le rapport fait par ses officiers est inexact, que le moulin a toujours le courant d'eau nécessaire, et que le meunier a été justement condamné à le vendre pour payer plusieurs années d'arrérages qu'il devait. Frédéric répond par une lettre menaçante, mais le Tribunal criminel ne se laisse pas intimider, et rend courageusement un Jugement contraire à celui que le Roi prétendait lui imposer; Frédéric le casse, et, le 1er janvier 1780, il en dicte un lui-même, qu'il signe seul, au refus formel de Zedlitz de le contresigner, portant que deux des magistrats détenus seront relâchés, et condamnant les cinq autres à rester en prison pour un an, à payer le prix du moulin et à indemniser de tous ses dommages et pertes le meunier, ce qui fut fait, mais ce qui souleva une telle réprobation que des souscriptions publiques vinrent indemniser à leur tour les magistrats condamnés.

On voit que si Andrieux a eu raison de dire qu'il y avait "des Juges à Berlin"—on en trouverait en effet difficilement de plus intègres et de plus fermes—il a eu bien tort de dire que Frédéric pratiquait le respect de leur autorité, en cela comme en tout il ne connaissait que sa volonté, et c'est pour un fabuliste une licence par trop grande de lui avoir fait une réputation de Justicier pour un acte où il avait précisément foulé aux pieds, avec la plus impardonnable obstination, la Justice, les lois et l'équité, ce qui est un acte de tyrannie pure même quand c'est au profit d'un meunier.

RÉCEPTIONS INTÉRESSANTES.

L'Académie française prépare trois réceptions solennelles qui promettent d'avoir le plus vif intérêt.

La première, indiquée d'abord pour la mi-janvier, est définitivement fixée au jeudi 7 février. M. le duc de Broglie y répondra à M. Albert Sorel, nommé à la place de Taine; et l'on attend avec curiosité les appréciations de l'illustre académicien sur les théories de l'historien et du philosophe qu'il aura à juger.

La seconde séance solennelle aura lieu au cours du mois de mars pour la réception de M. Heredia, élu à la place de M. de Mazade, et auquel répondra M. François Coppée.

Enfin, dans la première quinzaine de mai viendra la séance qui attirera peut-être la plus grande affluence féminine, pour la réception de M. Paul Bourget, successeur de Maxime Du Camp, et à qui répondra M. le vicomte Eug de Vogüé.

LA FILLE D'UN ROMANCIER.

Miss Suzanne Fenimore Cooper, fille du célèbre romancier américain, vient de mourir d'une attaque d'apoplexie à l'âge de quatre-vingt-un ans, dans sa résidence de Cooperstown, sur les bords du lac Otsego, près de New-York.

Née en 1813, mis Cooper était le second enfant du grand écrivain et l'aînée de cinq autres.

C'est elle qui, pendant les dernières années de la vie de son père, lui servit de secrétaire et écrivit sous sa dictée les *Aventures de Bas de-Cuir*.

En 1873 elle fonda, à Cooperstown, un orphelinat qui, sous sa direction, ne tarda pas à devenir prospère. Ces préoccupations philanthropiques ne l'empêchèrent pas d'ailleurs de se faire, elle aussi, une place dans la littérature américaine en écrivant plusieurs ouvrages où sont agréablement décrits les charmes de la vie rurale.

UNE NOUVELLE ENCYCLIQUE.

Léon XIII vient de mettre la dernière main à une Encyclique intéressant la France.

Dans ce document, qu'il a tenu à rédiger tout entier lui-même, le Saint-Père fait l'éloge de la Propagation de la foi de Lyon, dont il énumère les services. Ce document a une autre importance que l'on peut relever: il consacre d'une manière éclatante l'autonomie de cette œuvre à laquelle un groupe assez infinent en ce moment voulait porter atteinte, en demandant que le siège en fût transféré à Rome pour y être, en quelque sorte, fondu avec la Propagande.

On parle de nouveau du Consistoire. On dit qu'il sera tenu dans le courant de février, mais que le Pape n'y créera pas de nouveaux cardinaux. Sa Sainteté se bornera à y préconiser des évêques.

ÇA ET LA.

D'après le dernier recensement, la population de Londres s'élève actuellement à 4 millions 250,000 habitants.

D'autre part, il a été établi que la population sédentaire de la Cité, quartier occupé presque entièrement par le négoce, diminuait chaque année.

Il y a trente ans, on comptait 112,000 âmes et aujourd'hui 37,000!

En revanche, la population extérieure répartie sur les territoires en dehors des limites du comté de Londres, a augmenté de 50 0[0 durant la décade 1871-1881, et de 49 0[0 durant la décade 1881-1891.

Comme on le pense bien, cette émigration a augmenté la circulation dans des proportions vraiment considérables. En effet, le nombre de voyageurs transportés en 1892 a été de 777 millions, répartis de la manière suivante:

Chemins de fer urbains et sections de banlieue des grandes lignes, 327 millions; tramways, 206 millions; omnibus, 200 millions; cabs, voitures ordinaires et bateaux à vapeur, 50 millions.

En divisant ce nombre par le chiffre de la population, on arrive à une moyenne de 183 voyages annuels par habitant.

Au siège de Sébastopol, pendant l'hiver de 1854 à 55, alors que le maréchal Canrobert, encore général, commandait en chef l'armée de Crimée, on créa des corps spéciaux, célèbres dans toute l'armée, les uns sous le nom de *francs-tireurs*, et les autres sous celui d'*éclaireurs*.

La mission de ces soldats était des plus périlleuses, et il existait entre les deux corps une émulation extraordinaire.

Un jour, deux soldats, deux rivaux, car l'un appartenait aux éclaireurs et l'autre aux francs-tireurs, causaient des Russes et l'un d'eux prétendait qu'ils étaient maladroits.

—Tu vas du reste en juger, dit-il à son camarade, grimpons sur le parapet, et tu verras qu'ils ne pourront nous toucher.

En apercevant ces deux soldats qui semblaient les braver, les Russes firent un feu d'enfer.

—Si on fumait une pipe? demanda le franc-tireur.

—Avec plaisir, répondit l'éclaireur.

Et tous deux de bourrer leur bonne bouffarde au nez de l'ennemi, qui tirait plus que jamais.

—Et moi, tas de clampins, je vais vous donner du feu, tonna une voix à leurs oreilles.

—Diable, nous sommes fichus, le père *Créneau!*

C'était le capitaine Clinchant, mort plus tard gouverneur de Paris, surnommé le père-Créneau, qui faisait son apparition.

Clinchant, capitaine au 1er zouaves, commandait la 1re compagnie de ces célèbres franc-tireurs; son surnom lui venait de l'habileté avec laquelle il avait su disposer les créneaux derrière lesquels ses soldats tiraient sur les Russes.

On sait que l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'empereur Frédéric III, fixée au jour anniversaire de la bataille de Reischoffen, a été différée par l'empereur Guillaume au 18 octobre.

Il paraît que ce changement a eu lieu par une décision personnelle de l'Empereur, qui n'a pas voulu froisser le sentiment français.

La nouvelle date a été choisie uniquement parce que c'est le jour anniversaire de la naissance de l'empereur Frédéric III, et nullement en souvenir de la victoire que les Prussiens et les Russes remportèrent à Leipsig contre l'armée française.

Un fait à remarquer, en effet, c'est que depuis toute une génération, cette célèbre bataille n'a plus été commémorée par aucune manifestation, et que le 18 octobre a été toujours fêté pour la naissance du Kronprinz qui fut ensuite l'empereur Frédéric III.

L'ESPIONNAGE OFFICIEL.

Voici comment s'explique le fonctionnement de l'espionnage officiel extérieur.

Il y a d'abord le personnel de la Sûreté générale; c'est le personnel de défense. Il y a aussi les indicateurs; c'est le personnel dit de l'offensive. Ceux-ci sont généralement de nationalité vague:

Les individus qui se livrent à cette sorte d'opérations sont souvent, on le conçoit, de moralité douteuse, et se font peu scrupule, le cas échéant, c'est-à-dire après avoir été *brûlés*, de manger à deux râteliers. Pour conjurer les suites de cette "combustion," ils n'hésitent pas à expédier à leur propre gouvernement de faux renseignements qui leur sont fournis par ceux qu'ils étaient primitivement chargés de surveiller. Ils touchent ainsi des deux mains. Quelquefois, ils n'attendent pas d'être brûlés pour agir de la sorte: leur trahison offre alors un caractère particulièrement dangereux.

Maintes fois aussi, les agents ou indicateurs qui viennent proposer leurs services à un gouvernement ne sont que des agents étrangers qui recourent à ce moyen pour pénétrer dans la place.

On comprend dès lors la difficulté pour le chef d'un service de renseignements de s'assurer de la fidélité de ses agents et de l'exactitude des renseignements qu'ils lui transmettent.

Un des moyens élémentaires consiste à charger l'agent suspect d'élucider un point déjà connu et sur lequel le gouvernement possède déjà des indications précises et irréfutables. Les renseignements que fournit l'agent mis à l'épreuve permettent alors d'apprécier sa sincérité et le degré de confiance qu'il mérite.

Autre moyen. On lance deux ou trois agents, inconnus les uns aux autres, sur une même piste. De la concordance ou de la divergence des rapports fournis ressort la preuve évidente que les agents ont opéré loyalement ou que l'un d'entre eux a intérêt à tromper le service.

On emprunte quelquefois au théâtre un de ses procédés les plus usuels, celui du mari qui part en voyage; on met, comme par hasard, l'agent soupçonné en possession d'un faux renseignement, présentant en apparence une grande importance. Si, au bout de quelque temps, le "faux secret" est connu de l'étranger, le service est édifié; il se garde bien alors de casser l'agent aux gages; il continue simplement à lui fournir des indications erronées que celui-ci transmet régulièrement à la puissance étrangère que sert l'agent infidèle.

THEATRES.

Opéra Français.—Ce soir, "Norma," avec Mme Laville dans le rôle de Norma qu'elle a chanté sur presque toutes les grandes scènes de France et d'Italie, notamment à Paris, ces dernières années.

Voici la distribution:

Norma, Mme Laville; Adalgise, Mlle Darcy; Pollion, M. Booni; Oroveze, M. Lamarche.

Dimanche, en Matinée, (midi 30) "Les Huguenots" avec toute la troupe de Grand Opéra: MM. Anasty, Soum, Chavaroche et Mmes Laville et Darcy.

Pour cette matinée, prix populaires: parquets et premières, 50 et 75 cents. Impossible d'être plus libéral que la direction Durieu.

Dimanche, en soirée: 1. "Le Chalet," avec MM. Guillien, Garrigues et Mme Chavaroche; 2. "Le Jour et la Nuit," avec Mmes St-Laurent et Seraval; MM. Homerville, Royol, Freiche et Sirois.

Mardi soir, première de "Roméo et Juliette", avec M. Bailly dans le rôle de Roméo.

Mercredi, au bénéfice de l'Union Française:

1. "Si J'étais Roi", opéra comique en 3 actes.

2. "Le Portrait de Manon", première exécution de cette œuvre de Massenet, à la Nouvelle-Orléans.

3. Intermède dans lequel se feront entendre MM. Anasty, Soum, Chavaroche, Guillien et Mmes Laville, Darigisonne, Mouraviaff et St-Laurent.

Accompagnateur, M. Dupais, pianiste de l'Opéra.

Les places s'enlèvent rapidement. Aussi, nous conseillons aux amateurs de s'assurer des places d'avance. Sans quoi, ils s'exposent à n'en pas trouver au contrôle.

On nous annonce la venue prochaine d'un grand corps de ballet, en ce moment à New York et donnant des représentations au Metropolitan, de cette ville.

La Direction, désireuse de s'assurer le concours de cette remarquable troupe, a lancé une liste de souscriptions de $10, qui marche rapidement. La coopération de ce corps de ballet relèvera singulièrement nos représentation de grand opéra et leur donnera un éclat tout nouveau.

Nous avons sous les yeux la circulaire publiée à cet effet, par M. Durieu; elle est fort alléchante et nous concevons que les souscriptions abondent.

Académie de Musique. — Aujourd'hui, dernière occasion d'entendre "The Passing Show," une espèce de Revue à la Française, un pot-pourri, où sont groupées toutes les scènes les plus populaires des drames et des opéras les plus en vogue. Un acte est réservé aux exhibitions de grand opéra, d'opéra-comique et d'opéra-bouffe.

Grand Opera House. — Ce matin, représentation du "Prince Karl" par M. Mansfield.

Ce soir, par le même, "A Parisian Romance", plus deux actes de "Napoléon Bonaparte", toujours par le même M. Mansfield qui a le don de s'emparer de son public et de le dompter. Il y aura foule aujourd'hui, matin et soir, au Grand Opera House.

St-Charles.—"A Bunch of Keys", pièce fort amusante, fort habilement interprétée par une troupe d'élite. A citer Mlle Ada Bothner, Harry Foy, Ch. Bowser, K. Wolfe, H. Trenville, B. Travers; W. Friends, R. J. Riley.

Fructueuse matinée, encore plus fructueuse soirée.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald.—A J Bartabora, La Salle, Ill; R H Worke, New York; Geo H Robinson, Lumberton, Miss; Jno P Finley, Greenville, Miss; Thos M Smeads et fils, Vicksburg; E K Simon, Galveston; Frank Bairell, Montgomery; C M Fitzhugh, Chicago; J E Mulroney, St-Paul; J D Caufield N Y; T D Harney, N O; C H Hotchkiss, Dallas; J H McDaffi, Tallahassee; C S Williamson, S N Arwater, Newark, N J; J C Pinkerton et femme, Yazoo City; G Wagner, Chicago; A C Lee, Vicksburg; L C Bourgeois, St-Jacques; A P McKean, Philadelphia; J M Barrett, San Angelo, Tex; R C Barrett, Bloomfield, N Y; C L Stickney, Louisville; A G Hart, New York; M Hirsch et femme, Waterman, O; M L Wilkersham, Mobile; Geo E Wolfe, New Albany, Ind; B H Woodcock, Miles City, Mont; J Cummings, Rome, Ga; Dr R M Littell, Opelousas; Mme O E Thardesty, Mlle Thardesty, Clinton, Lne; C M Rhodes, Paris; Christian, T E Foster, Llano, Texas; B T Bringler, M Trowbridge, Mlle Alice Routh, ville; J A Hammett, Mme Farnbraugh, Chicago; J Drummond et femme, Mlle Drummond, St Louis; Mme B F Stevens, St-Louis; Wm Gates, Chicago; Mme J R Rucker et enfants, Chicago; Thos. Skindler, Wis.; C Lee Salick, Wis.; S H Kland, Wis; V Martin, Donaldsonville; C B Graham, Montana; H J Trucksmiller, Toledo, O; Mme Louis Lipman et enfant, Waco, Tex; N E Lockey, McHenry, Tex; D H Wilkinson, Jackson, Miss.

Hôtel Démétchand.—F. Salmen, Sidell, Lne; C. Shrockon, Miss; Mme W T Oliver, Chicago, Ill; Wm J Harton, Cairo, Ills; Thos Fitzgerald, Kansas City, Mo; Jean A Smith, Philadelphie, Pie; Mme M J Quigley, New-York; E J Duneau, Mobile, Ala; W A Branton, St-Louis, Mo; M A Stanton, Galveston, Tex; Mme E D Edmonds, Hot Springs, Ark; M J Krammer, Cincinnati, O.; W P Watkins, New-York; C J Brussell, Louisville, Ky; E A Crowell et fils, Knoxville, Tenn.

Hotel Schmidt—T J Bonner, Mobile, —la; Chas H Denser, Pittsburgh, Pa; Jas J Tierney, Le Mars, Iowa; H Welke, Louisville, Ky; B Arthur Johnson, P C Newton, Chicago; D Stout, Geo M McKennie, St Louis, Mo; D A Crosby, Lexington, Ky; D B Lambert, San Antonio, Tex; L M Rodd, New York; Jas T Wilbur, Cincinnati, O; H A Stephens, Nashville, Tenn; J L Leahy, Washington, La; W N Falling, Charlotte, N C; M P Schreiber, Atlanta, Ga; A Thompson, N Y.

C'EST MAINTENANT LE MOMENT

DE S'ASSURER UNE BOITE DANS LA MAMMOTH SAFE DEPOSIT VAULT DE LA PROVIDENT SAVINGS BANK, POUR 1895. VENEZ VOUS ENQUERIR DE NOS PRIX. No 221 RUE DU CAMP. TOUTES LES COMMODITÉS SONT DONNÉES A NOS CLIENTS. 19jan—1m

Avis.

Les personnes qui ont reçu des billets pour la représentation donnée à l'Opéra Français le 16 janvier 1895, au bénéfice de l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge, conféreront une faveur à la Direction en transmettant le prix de leurs billets à Jos A. Hincks, secrétaire, 303 rue Hyacinthe Rampart.
19 jan—19 20 21

A louer.

A la Rade St-Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, renfermant toutes les commodités modernes, convenable pour une nombreuse famille. S'adresser 94 rue de l'Hôpital.
2 sept—1f

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

QUEYROUZE.—Décédé vendredi, le 18 janvier 1895, à minuit moins vingt, à l'âge de 77 ans, le Colonel LÉON QUEYROUZE, né à Beaumont, France. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de l'Union Française, et les survivants du bataillon des Gardes d'Orléans, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche matin, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, 17 rue St-Louis entre Chartres et Decatur.

DOUMEING.—Décédé hier matin, vendredi, 18 janvier, à 7:40 heures, à l'âge de 60 ans et 3 mois, Dr EMILE DOUMEING, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances, ceux des familles Archinard, Adam, Juré et Frank Leefe, ainsi que les membres de la Conférence de St-Vincent-de-Paul, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 19 janvier, à 3 1[2 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 115 rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican.
Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1895.

Les officiers et membres sont requis de se réunir, SAMEDI, 19 janvier 1895, à 3 heures P. M., à la salle, coin Donaldson et Passage de la Bourse, pour assister aux funérailles de leur frère Dr EMILE DOUMEING, âgé de 60 ans, natif de la Louisiane.

Par ordre de
A. L. TISSOT, Président.
ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.
19 janv—1f

Salle de la Pelican State Benevolent Union.—No 10 Passage de la Bourse—Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1895.—Les officiers et membres de cette Union sont notifiés d'être présents à la salle, ce samedi après-midi, à 3 heures précises, pour donner les dernières marques de respect à notre défunt frère le Dr EMILE DOUMEING.

Par ordre de
EUGENE MEYER, Président.
19 janv—1f JOHN PARE, Secrétaire.

GARDEY.—Décédé hier, vendredi 18 janvier 1895, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de 55 ans, BAZILE GARDEY, natif des Hautes Pyrénées, France, et résidant en cette ville depuis plus de 36 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les officiers et membres de la Société des Bouchers sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu samedi 19 janvier 1895, à 3 heures précises de l'après-midi, de la dernière résidence du défunt, enceignare des rues Cadiz et Dryades.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier à 12 heures A. M., le Sociétaire BAZILES GARDEY âgé de 55 ans, natif de Tarnas'ar, Département des Hautes-Pyrénées, France. Le Comité d'enterrement se réunira aujourd'hui, à 2½ heures P. M., avec insignes, à la salle de la Société, coin Poydras et Dryades, pour assister en corps à ses funérailles.

Par ordre du Président,
A. MAILHES.
G. Pénès Secrétaire. 19 jan—1f

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1016.—

TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Anciens No 129, Nouveaux Nos 537 & 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauterne et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelli,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandis achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

A VENDRE.

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

Le 1er décembre